

FEUILLETON DU SAMEDI

LA CHASSE AUX MILLIONS

SECONDE PARTIE

(Suite.)

—Tomahô, reprit le comte, est allé au camp ennemi pour négocier. Il a réussi. Je l'en félicite.

Le colonel, convaincu, tendit sa main au géant qui la serra si vigoureusement que M. d'Eragny se jura de ne lui confier désormais qu'un doigt.

CHAPITRE XLI

Tomahô quitta la tente avec Conception. La caravane, voyant un groupe descendre à elle, vint à sa rencontre.

Mademoiselle d'Eragny courut le long des pentes au-devant de son père et se jeta à son cou, pleurant de joie en le revoyant.

Le comte se tint discrètement à distance.

Et avec ses trappeurs ils marchait au devant du géant :

—Comment, disait Sans-Nez, il ramène une femme, monsieur le comte ?

—Par le diable le cœur de cette femme doit être vaste pour aimer ce colosse !

Et les plaisanteries jaillir des lèvres des chasseurs comme un feu roulant.

Néanmoins Tomahô et madame Tomahô s'approchaient lentement.

Le géant faisait forcément des petits pas, Conception rouge comme une tomate baisait les yeux.

De loin le bon géant entendit rire : mais il voulait qu'on prit madame Tomahô au sérieux.

Il dit à Conception :

—Ma chère antilope, reste là un instant je te prie. Il faut que je prépare mes amis à ton arrivée. Il faut qu'ils sachent qui tu es.

Et il prit les devants.

Quand on vit Tomahô s'avancer seul, on comprit qu'il n'était pas content.

En effet, il avait le sourcil froncé et tout le monde se tut :

Le seul Sans-Nez conservait un air gagueux.

—Bonjour, Tomahô ! dit-il.

—Il paraît...

Il n'acheva pas.

Tomahô l'empoigna, le mit dans ses bras et serra.

C'est fini.

Sans-Nez était hors d'état de prononcer un seul mot.

Mais Tomahô parla.

—Gentlemen, fit-il, je suis venu vous annoncer que j'amène ma femme. Il paraît qu'il y a parmi vous un homme qui peut me marier. Je veux qu'il agisse tout de suite.

Et il s'en alla avec Sans-Nez sous le bras gauche.

Le malheureux agitait désespérément les jambes.

—Tomahô ! cria le comte, desserez un peu votre bras.

—Sans-Nez étouffe.

Le géant tout en marchant, laissa un peu respirer le Parisien : mais il lui dit très-énergiquement :

Je suis ton ami. Tu es le mien. Tu as souvent ri de moi : ça m'était indifférent. Je n'étais pas marié. Je le suis aujourd'hui, et je suis devenu susceptible. Si tu cries, si tu dis un mot, si tu ne te tiens pas tranquille,

et si tu recommences à me mordre, — Sans-Nez l'avait mordu, — je t'étouffe.

Et sans-Nez se le tint pour dit.

Puis, arrivant près de Conception près de Conception, surprise au plus haut point, il retira Sans-Nez de dessous son bras, laissait sur une de ses mains, le maintint de l'autre par la nuque et dit :

—Ma chère amie (il employait les termes dont il avait entendu qu'on se servait), ma chère amie, je te présente mon meilleur camarade, M. Sans-Nez...

La caravane qui, avait suivi le géant, riait, mais plus de lui.

Tomahô avait fait basculer légèrement et gracieusement Sans-Nez pour qu'il saluât Conception.

La cérémonie faite, le géant replaça d'un geste Sans-Nez où il l'avait pris, et il se baissa légèrement en offrant à Conception son bras droit.

Tous trois reprirent ainsi le chemin du bivac, au milieu de la joie générale.

Tomahô était superbe, sa future femme à son bras droit, son ami à son bras gauche.

Conception cependant fit une timide observation.

—Mon ami, dit-elle, M. Sans-Nez aimerait peut-être mieux marcher.

Tomahô secoua rudement Sans-Nez pour l'avertir qu'il fallait être de son avis à lui, Tomahô.

Puis, perfidement, il lui dit :

—N'est-ce pas, Sans-Nez, que tu aimes mieux que je te porte ?

—Oui, dit Sans-Nez d'une voix étouffée par la colère.

Et le géant de dire triomphant à Conception stupéfaite :

—Il est très-paresseux, Sans-Nez. Il n'aime pas à marcher, et je lui en évite la peine. "Oh ! je suis très-bon pour lui !"

Sans-Nez ne put retenir un cri de protestation.

—Qu'a-t-il ? demanda Conception.

—Il a vu un lézard par terre ! dit Tomahô. Il a horreur de ces bêtes-là !

Et, pressé par un serrement de coude, Sans-Nez entendit le géant lui insinuer :

—N'est-ce pas que tu as peur des lézards ?

Le malheureux avoua qu'il éprouvait pour les reptiles une invincible répulsion.

Ce fut ainsi que l'on entra dans le bivac.

Alors seulement Tomahô rendit Sans-Nez à la liberté.

Il le lâcha dans la poussière.

Sans-Nez resta étendu sur le chemin.

—Mais, dit Conception de plus en plus troublée, votre ami est à terre, vous l'avez laissé tomber. Il ne bouge pas.

—Je t'ai déjà dit qu'il était très-paresseux.

—Entends-tu les autres rire et lui faire honte de sa fainéantise ?...

Conception trouva que Sans-Nez poussait la fainéantise jusqu'à ses dernières limites.

Tomahô conduisit sa femme au colonel qui causait avec sa fille.

—Colonel, dit-il, si vous avez un prêtre, je me marierai avec la femme que voilà et qui est ma femme dès maintenant.

—Je crois donc que Rosée-du-Matin peut la considérer comme telle.

—Mon bon Cacique, dit le colonel, nous allons laisser ma fille et madame ici : elles seront amies bien vite, j'en suis sûr. Venez ! Nous nous ferons dresser deux autres tentes en attendant le mariage.

Car je vous trouverai un prêtre.

—Quand trouveras-tu le prêtre ? demanda-t-il.

—Sur-le-champ !

—C'est donc vrai qu'il y en a un au bivac ?

—Oui.

Et Bois-Rude ajouta :

—C'est le vieux !

On appelait ainsi un chasseur à barbe blanche, à chevelure argentée, qui passait pour avoir près et même plus de cent ans.

C'est un vieillard d'aspect rude et sévère.

Il parlait peu, toujours avec une certaine distinction et sur un ton d'autorité.

Droit comme un vieux peuplier, souple encore, il fournissait ses étapes sans faiblir un instant.

La vue avait baissé et la main quelque peu aussi.

Il visait moins sûrement que jadis.

Mais il avait une expérience incroyable dans la prairie.

Il en savait admirablement toutes les traditions.

Gardien fidèle des usages, il décidait des contestations et il rendait des jugements sans appel.

Si, entre chasseurs, il se passait des faits répréhensibles, il les signalait et les faisait réprimer sur-le-champ.

Lorsque chaque chasseur était blessé à mort, il venait to jours à lui.

On le voyait se pencher sur le moribond, lui parler gravement, l'écouter pendant quelques moments et lui imposer les mains.

Il savait, par cœur l'office catholique des morts.

Il le récitait sur les tombes de ses camarades enterrés et les bénissait.

Jamais un juron.

Jamais un acte contraire à la décence ou à la sobriété.

Il menait une vie d'anachorète.

On l'appelait quelques fois le curé, mais il n'était venu à l'idée de personne qu'il fût ordonné prêtre.

L'assertion de Bois-Rude fut mise en doute.

—Il n'est pas sérieusement prêtre ! dit Tête-de-Bison.

—Je dis qu'il l'est ! affirma Bois-Rude.

Et ouvrant sa blouse, il montra sa poitrine.

—Vous voyez cette cicatrice ? dit-il. Quand je reçus cette blessure-là, on me crut perdu. Le vieux vint à moi et me dit :

—Tu vas mourir. Je le savais. Il reprit : Confesse-toi. A quoi bon ? lui dis-je. Il me répondit :

—Je suis prêtre ! Tu es un ivrogne fiellé.

—Te repens-tu d'avoir tant bu ? Et il me dit des choses désagréables sur l'enfer. Je me confessai, il me donna l'absolution et je guéris. Cet homme en un mot s'est dévoué pour veiller au salut de ces pauvres chasseurs.

—Que Tomahô aille voir le vieux ! dit Burgh.

—Non, fit Tête-de-Bison.

—Qu'il prie le colonel d'arranger cette affaire-là.

—Vous avez raison ! dit Burgh.

—Va voir le colonel, dit Tomahô.

Le géant suivit ce conseil.

Quelques instants plus tard le *vieux* entra chez M. d'Eragny et il était reçu par le colonel et le comte.

—Si vous désirez que je marie Tomahô à cette personne, je le puis et je le ferai très-volontiers leur dit le vieux.

—Faites donc dresser un autel au milieu du bivac ! dit le vieillard, et je célébrerai la cérémonie.

Tomahô, qui attendit une décision, l'apprit avec une joie extrême.

Cependant la nouvelle s'était répandue dans le camp que l'on allait célébrer un mariage et qu'il fallait dresser un autel.

Les trappeurs, gens de mœurs simples, d'idées larges, de cœurs vastes, se font tous une haute idée et le même prêtre avait habilement profité de cette circonstance pour leur faire accomplir un exercice religieux.